



# / GUIDE À L'ATTENTION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

2015-2016

## / LE MOT DU DIRECTEUR

Comment présenter l'École normale supérieure en quelques mots ? Il faudrait en rappeler la tradition, nommer quelques-uns des ses élèves les plus illustres (de Césaire à Bourdieu, Sartre, Foucault ou Jacqueline de Romilly, de Kastler à Cohen-Tannoudji, Ngo Bao Chau et Jean-Pierre Serre) ; il faudrait évoquer le charme de son bâtiment légendaire (une sorte de cloître médiéval à l'appui d'une école de la République) ; mais il faudrait aussi mentionner sa singularité, puisque malgré sa petite taille (2400 étudiants, doctorants et pensionnaires étrangers inclus), l'ENS brille parmi les toutes premières universités sur la scène académique mondiale ; il faudrait encore souligner sa situation au cœur d'un réseau d'universités et d'établissements parisiens, et son engagement dans la construction de *PSL Research University* ; il faudrait enfin revenir sur sa formidable croissance au cours des dernières décennies, grâce à ses exceptionnels centres de recherche dans lesquels les étudiants sont en contact direct avec les questions-clés de la recherche de pointe.

Pourtant, je crois que, malgré tous ces éléments, on passerait encore à côté de l'essentiel : la liberté intellectuelle, les parcours d'études sur mesure, les synergies entre littéraires et scientifiques, les séminaires ad hoc, la primauté donnée au tutorat, la richesse de la vie intellectuelle parisienne et, bien sûr, ces nuits passées à refaire le monde entre les rosiers et le bassin de la cour aux Ernest (ses légendaires poissons rouges)...

Mais l'*École*, c'est avant tout ce qu'en font les étudiants et les chercheurs qui y travaillent. Vous qui y entrez aujourd'hui pour la première fois (que ce soit pour un séjour de six mois ou un cycle de trois ans), soyez-en sûrs : vous faites intimement partie de la communauté de notre École, vous contribuerez à la faire vivre, à la modeler, à l'enrichir par votre regard, vos idées, vos attentes et, dès aujourd'hui, nous comptons sur vous : soyez les bienvenus à l'ENS, vous y êtes chez vous !

**Marc Mézard**

# / SOMMAIRE

L'ÉCOLE NORMALE  
SUPÉRIEURE

FICHES PRATIQUES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Qu'est-ce que l'ENS ? .....</b>   | <b>6</b>  |
| Une grande école .....   | 7         |
| Les différents statuts des étudiants étrangers .....                                       | 7         |
| <b>Le système universitaire français .....</b>   | <b>9</b>  |
| Des enseignements suivis à l'université ..   | 10        |
| La licence, le master et le doctorat .....   | 10        |
| La scolarité à l'École normale supérieure .....  | 12        |
| <b>L'encadrement pédagogique .....</b>   | <b>14</b> |
| Tableau des enseignants référents .....  | 15        |
| Rappel des avantages accordés aux étudiants et pensionnaires internationaux de l'ENS ..... | 19        |
| Lieux d'enseignement et de recherche en dehors de l'ENS .....                              | 20        |
| <b>La rentrée à l'École .....</b>  | <b>24</b> |
| Avant d'arriver : pour les nouveaux entrants .....   | 26        |
| Formalités administratives .....   | 27        |
| Qu'apporter avec vous ? .....  | 28        |
| Assurances .....   | 29        |
| Procédures pour étudiants ERASMUS ...  | 30        |
| Avant d'arriver .....  | 31        |
| À votre arrivée .....  | 31        |
| Avant de repartir .....  | 31        |
| Comment venir à l'ENS .....  | 32        |
| Accès depuis les aéroports .....   | 33        |
| Accès depuis Paris .....   | 33        |
| Votre arrivée à l'internat .....   | 34        |
| L'hébergement .....  | 35        |
| L'accueil à l'École .....  | 36        |
| Les équipements de l'École .....   | 36        |
| Vie pratique .....   | 38        |
| Repas .....  | 39        |
| Courrier .....   | 39        |
| Banque .....   | 40        |
| Transports .....   | 40        |
| La vie à l'École .....   | 41        |
| Accueil administratif .....  | 42        |
| Le COF .....   | 42        |
| La semaine de rentrée .....  | 42        |

## / L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE



## / UNE GRANDE ÉCOLE

L'École normale supérieure est une grande école française. **Fondée en 1794**, lors de la Révolution française, l'École avait initialement pour mission de former des enseignants de lycée. La forme actuelle de l'École remonte à 1985, avec la fusion de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, destinée aux jeunes hommes, et de l'École normale supérieure de jeunes filles, fondée en 1882 et installée dans les locaux de Jourdan et de Montrouge. À présent, l'École normale supérieure est une institution mixte préparant ses élèves à enseigner ou à faire de la recherche, mais aussi à travailler dans l'administration voire dans des entreprises publiques. Les élèves normaliens français sont rémunérés pendant leurs quatre années de scolarité, mais doivent en contrepartie travailler pour l'État pendant six ans à compter de leur sortie de l'école. Depuis 2005, l'école recrute chaque année sur dossier une promotion de 120 normaliens étudiants. La plupart de ces étudiants ont suivi un cursus dans une université ou proviennent de classe préparatoire. Ces étudiants ne sont pas rémunérés mais peuvent être logés sur critères de ressources, et leur scolarité dure trois ans.

L'École normale supérieure est une grande école selon le modèle français. Cela signifie que les élèves sont sélectionnés par concours d'entrée ou sur dossier. Le niveau des élèves et donc des enseignements est élevé.

## / LES DIFFÉRENTS STATUTS DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

L'ENS compte plus de **20% d'étudiants internationaux**, qui contribuent à la vitalité de l'établissement. Ils se répartissent entre les étudiants effectuant un séjour diplômant et ceux qui effectuent un séjour non diplômant.

Parmi les étudiants en séjour diplômant figurent :

- Les normaliens élèves de la Sélection internationale : entre 20 et 30 recrutés par an, ils sont lauréats de l'un des concours spécifiques destinés aux étudiants étrangers, l'un s'adressant aux candidats littéraires, l'autre s'adressant aux candidats scientifiques. Les lauréats reçoivent une bourse de la part de l'ENS. Leur scolarité dure trois ans, et ils sont logés à l'École.
- Les élèves normaliens étrangers : ils sont lauréats d'un des concours nationaux d'entrée à l'École, dont le déroulement se fait en langue française. Les lauréats ressortissants de l'Union européenne bénéficient du même statut que les élèves normaliens français et sont rémunérés. Les lauréats extra-européens reçoivent quant à eux une bourse de l'ENS. Leur scolarité dure quatre ans, et ils sont logés à l'École.
- Les normaliens étudiants étrangers : ils sont recrutés sur dossier et sur entretien de motivation. Leur scolarité dure trois ans, ils ne sont pas rémunérés mais peuvent être logés à l'École sur demande (en fonction de la disponibilité des chambres).

- Les étudiants inscrits dans les masters de l'ENS.
- Les doctorants qui préparent une thèse de doctorat à l'ENS, dans le cadre d'une école doctorale portée par Paris Sciences et Lettres (PSL) : École doctorale Physique en Île-de-France, École doctorale transdisciplinaire lettres/sciences, École doctorale Astronomie et Astrophysique d'Île-de-France.

Parmi les étudiants en séjour non diplômant n'ayant pas à valider obligatoirement de crédits figurent :

- Les pensionnaires étrangers : ces étudiants, au nombre d'une centaine par an, sont déjà inscrits dans un cursus dans leur université d'origine, située à l'étranger, et effectuent un séjour allant de six mois à un an, dans le cadre d'un accord d'échange. Ils sont hébergés à l'École.
- Les auditeurs étrangers, venus passer un semestre ou un an dans le cadre d'un accord d'échange, ou hors accord d'échange.
- Les post-doctorants, venus faire un séjour de recherche après l'obtention de leur diplôme de doctorat.



Parmi les étudiants en séjour d'échange non diplômant devant obligatoirement valider des crédits, reconnus par l'université d'origine, figurent :

- Les étudiants et les stagiaires ERASMUS, au nombre d'une trentaine par an.
- Les étudiants du master Histoire et littérature de l'Université Columbia, au nombre d'une dizaine par an.
- Les étudiants de l'Université de Californie, au nombre d'une dizaine par an.



## / DES ENSEIGNEMENTS SUIVIS À L'UNIVERSITÉ

Le système universitaire français comporte de nombreuses filières, dont deux sont des acteurs majeurs : les universités et les grandes écoles. Les grandes écoles sélectionnent leurs élèves dans un domaine particulier, tandis que les universités sont constituées de différentes filières, généralistes ou spécialisées.

L'ENS a ceci de particulier qu'elle est une grande école qui s'appuie sur l'université : les élèves sont sélectionnés sur dossier ou sur concours, mais doivent obligatoirement suivre, en plus des enseignements à l'ENS, un cursus menant à un diplôme universitaire national. Seuls les pensionnaires étrangers venus sur la base d'un échange spécifique avec l'ENS ne sont pas obligés d'aller à l'université.

Les étudiants littéraires doivent suivre un cursus complet à l'université, et ce dès leur entrée à l'ENS. Ils obtiennent ainsi un diplôme de licence et un diplôme de master. Les étudiants scientifiques, quant à eux, bénéficient d'un cursus aménagé qui leur permet de valider leur diplôme de licence avec les enseignements suivis à l'ENS. Par la suite, ils suivent leurs enseignements de M1 à l'école selon un parcours co-acrédité avec l'université, tandis qu'en M2 leurs enseignements ont lieu à l'université, mais toujours selon un système de co-acréditation entre les établissements.

## / LA LICENCE, LE MASTER ET LE DOCTORAT

Il existe trois diplômes universitaires en France : la licence, le master et le doctorat. On compte les années d'études à partir de l'obtention du baccalauréat ; ainsi la licence est au niveau Bac+3, le master au niveau Bac+5 et le doctorat au niveau Bac+8. Les années de licence et de master sont fortement séparées entre elles. Avec le processus de Bologne, chaque semestre validé rapporte 30 crédits ECTS (European Credits Transfer System) ; par conséquent, une année universitaire vaut 60 crédits, si bien que le diplôme de licence équivaut à 180 crédits et celui de master à 120 crédits supplémentaires.

- **La licence** s'effectue en trois ans après le baccalauréat. Elle est composée de trois années fortement différencierées entre elles, si bien que l'on parle de L1 (première année de licence), L2 (deuxième année de licence), L3 (troisième année de licence). Elle sert à acquérir les bases dans une discipline. La plupart des étudiants de l'ENS qui entrent en première année ont déjà acquis leur année de L2 et effectuent leur L3 en même temps que leur première année à l'ENS ; néanmoins certains normaliens peuvent entrer directement au niveau du master 1. Il existe deux types de licences dans les universités : les licences généralistes et les licences professionnelles. Néanmoins, aucun étudiant de l'ENS ne peut s'inscrire en licence professionnelle.

- **Le master** s'effectue sur deux années distinctes, appelées M1 (première année de master) et M2 (deuxième année de master). En lettres, l'étudiant doit chaque année suivre des enseignements et surtout rédiger et rendre un mémoire de

recherche d'une centaine de pages, sous la direction d'un directeur de mémoire ; à la fin de l'année, l'étudiant doit passer une soutenance. Le sujet de recherche de M2 est généralement le même que celui de M1, mais il est possible de changer de sujet voire de spécialité entre les deux années de master. En sciences, l'étudiant suit des enseignements au premier semestre avant de faire un stage en laboratoire au deuxième semestre, en France ou à l'étranger.

- **Le doctorat** se prépare en trois ans, parfois quatre ans. L'étudiant, appelé docteurant (ou familièrement thésard) doit rédiger une thèse de doctorat d'environ 300 pages sur un sujet précis sur lequel il mène des recherches approfondies, en laboratoire pour les doctorants scientifiques, généralement en bibliothèque pour les doctorants littéraires. La thèse est dirigée par un directeur de thèse et une soutenance de thèse permet au docteurant de présenter l'aboutissement de ses recherches ; une fois la thèse rendue et la soutenance passée, le docteurant obtient le titre de docteur et peut postuler à des postes de post-doctorant ou de maître de conférences. Les étudiants en doctorat peuvent effectuer leur parcours soit à l'université soit à l'ENS.

Il existe plusieurs types de contrat doctoraux. Les contrats avec un financement accordent une allocation de thèse au docteurant, qui en contrepartie doit donner des cours dans l'institution qui le finance, ou doit assurer une mission de diffusion de l'information scientifique, ou de valorisation des résultats de la recherche, ou une mission d'expertise. Ces missions ne s'appliquent pas pour les docteurants qui n'ont pas de financement de thèse.

Par ailleurs, il est possible de faire une thèse de doctorat avec une cotutelle internationale. Dans ce cas, la thèse est dirigée par deux directeurs de thèse, l'un étant dans un établissement français et l'autre étant dans un établissement universitaire étranger. Le docteurant s'inscrit dans les deux établissements ; la préparation de la thèse s'effectue en alternance dans les deux établissements. La thèse être rédigée dans une langue admise comme langue de rédaction des thèses dans l'une des deux universités ; à l'issue de la soutenance, le nouveau docteur reçoit un double diplôme ou deux diplômes conjoints.

Enfin, il existe des contrats doctoraux qui permettent d'effectuer une thèse en partenariat avec une entreprise : il s'agit de contrats Cifre, gérés par l'ANRT (Association nationale de la recherche et de la technologie). Le futur docteurant peut à tout moment déposer un dossier de projet scientifique dans une entreprise, une association, une collectivité territoriale ou une chambre consulaire, à condition que cette structure soit installée en France. Pour la mise en place du contrat, le docteurant doit s'adresser au pôle contrat-recherche de l'ENS. Par ailleurs, les doctorants extra-européens doivent obtenir un visa pour un séjour de *scientifique-chercheur* et valable plus de trois mois.



# / LA SCOLARITÉ À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

## LES ENSEIGNEMENTS

Tous les étudiants et élèves en scolarité à l'École normale supérieure ont l'obligation de suivre au moins deux enseignements par semestre et un semestre de langue vivante par année universitaire.

L'école propose un vaste choix d'enseignements répartis dans quinze départements différents, scientifiques ou littéraires : Biologie, Chimie, Géosciences, Informatique, Mathématiques, Physique, Sciences cognitives ; Économie, Histoire, Histoire et théorie des arts, Géographie, Littératures et langages, Philosophie, Sciences de l'Antiquité, Sciences sociales.

Les enseignements à l'ENS sont de plusieurs types, selon le public auxquels ils s'adressent et le département où ils ont lieu.

En sciences, les enseignements sont des cours magistraux (donnés devant une classe d'étudiants), des travaux pratiques (« TP », en petits groupes), des travaux dirigés (« TD », également en petits groupes) et des séminaires de recherche (sur un sujet précis). La formation à la recherche est validée par un stage dans un laboratoire, sous la supervision de l'École ou de l'université partenaire.

En lettres, les enseignements prennent différentes formes : les cours d'initiation sont à destination des élèves souhaitant se familiariser avec un domaine général et sont particulièrement recommandés aux élèves de première année. Les séminaires de recherche, quant à eux, traitent d'un

domaine spécifique sur lequel différents intervenants apportent leur point de vue. Il existe aussi de nombreux cours qui sont entre ces deux formules. La formation à la recherche en Lettres est validée par un mémoire de recherche, rédigé au cours du M1 et au cours du M2.

Le système de notation français ne ressemble pas à celui des pays anglo-saxons : les devoirs sont notés sur 20 points. La note minimale est 0/20, la note maximale est 20/20 et la moyenne, qui permet de valider le devoir, le semestre ou l'année, est généralement fixée à 10/20 ; néanmoins, il arrive qu'elle soit fixée à 12/20 dans certains cas. La note minimale pour qu'un mémoire de recherche de niveau master soit acceptable est quant à elle fixée à 14/20.

De nombreuses langues sont enseignées à l'école, dont certaines sont des langues rares : allemand, anglais, arabe, bambara, chinois, coréen, danois, espagnol, hébreu moderne, hindi, islandais, italien, japonais, langue des signes française, persan, portugais, russe, suédois, turc, yiddish. Des cours de français langue étrangère sont également dispensés aux étudiants étrangers souhaitant apprendre le français ou se perfectionner dans cette langue.

Le descriptif des cours, appelé Brochure des enseignements, est consultable sur le site de l'école.

Si la réussite au concours d'entrée valide l'entrée du normalien à l'école, l'obtention du diplôme de l'ENS valide sa sortie de l'école. Les conditions d'obtention du di-

plôme sont les suivantes : le normalien doit s'être inscrit au moins trois fois au diplôme, il doit avoir un diplôme de master (il doit donc avoir validé son M2) et il doit avoir validé au moins 36 crédits à l'école. Parmi ces 36 crédits, au moins 1/3 doivent être correspondre à la discipline du département d'affiliation et du master.

## DES STAGES TRÈS ENCADRÉS

La pratique des stages en France est très réglementée. Seuls les étudiants inscrits à un diplôme universitaire national ou au diplôme de l'école peuvent effectuer un stage encadré par l'ENS, généralement dans un laboratoire, une administration publique ou une entreprise. Avant de commencer le stage, le stagiaire a l'obligation de remplir une convention de stage, signée par le

stagiaire, par la direction de l'ENS et par l'organisme qui l'accueille. Le stagiaire est obligatoirement rémunéré (il reçoit une gratification et non un salaire) si la durée du stage est supérieure à deux mois ; néanmoins, le montant de la gratification n'excède généralement pas 500 euros.

Il est impossible de faire un stage en dehors de ces conditions car la convention de stage fait office d'assurance. Pour obtenir une convention de stage, les étudiants doivent s'adresser au Service des admissions et des études (SAE).

Tout étudiant non inscrit administrativement à l'ENS et qui souhaite faire un stage, en France ou à l'étranger, doit obligatoirement faire signer la convention par son établissement d'origine.

| UNIVERSITY           |                         |                          |                      |                      |                      |                      |                      |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Licence (Bachelor)   |                         |                          | Master               |                      | Doctorat (Doctorate) |                      |                      |
| 1 <sup>st</sup> year | 2 <sup>nd</sup> year    | 3 <sup>rd</sup> year     | 1 <sup>st</sup> year | 2 <sup>nd</sup> year | 1 <sup>st</sup> year | 2 <sup>nd</sup> year | 3 <sup>rd</sup> year |
|                      |                         |                          |                      |                      |                      |                      |                      |
| 1 <sup>st</sup> year | 2 <sup>nd</sup> year    | 1 <sup>st</sup> year     | 2 <sup>nd</sup> year | 3 <sup>rd</sup> year | 4 <sup>th</sup> year |                      |                      |
| Preparatory classes  |                         | École normale supérieure |                      |                      |                      |                      |                      |
|                      | Competitive examination |                          |                      |                      |                      |                      |                      |



## / TABLEAU DES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS

### LETTRES

#### LILA

**Marc PORÉE** - Tél. +33 1 44 32 31 65 - [marc.poree@ens.fr](mailto:marc.poree@ens.fr)  
**Agnès DERAIL-IMBERT** - Tél. +33 1 44 32 38 10 - [agnes.derail@ens.fr](mailto:agnes.derail@ens.fr)  
**Roland BÉHAR** - Tél. +33 1 44 32 30 05 - [roland.behar@ens.fr](mailto:roland.behar@ens.fr)  
**Nathalie KOBLE** - [nathalie.koble@ens.fr](mailto:nathalie.koble@ens.fr)

#### PHILOSOPHIE

**Marc CRÉPON** - Tél. +33 1 44 32 30 66 - [marc.crepon@ens.fr](mailto:marc.crepon@ens.fr)  
**Mathias GIREL** - Tél. +33 1 44 32 30 11 - [mathias.girel@ens.fr](mailto:mathias.girel@ens.fr)  
**Paul ÉGRÉ** - Tél. +33 1 44 32 26 91 - [paul.egre@ens.fr](mailto:paul.egre@ens.fr)

#### HISTOIRE

**Sylvia ESTIENNE** - Tél. +33 1 44 32 38 15 - [sylvia.estienne@ens.fr](mailto:sylvia.estienne@ens.fr)  
**Jean-François LASSALMONIE** - Tél. +33 1 44 32 38 19 - [jean-francois.lassalmonie@ens.fr](mailto:jean-francois.lassalmonie@ens.fr)  
**Julien ZURBACH** - Tél. +33 1 44 32 30 15 - [julien.zurbach@ens.fr](mailto:julien.zurbach@ens.fr)

#### GÉOGRAPHIE

**Emmanuelle CUNNINGHAM-SABOT** - Tél. +33 1 44 32 25 93 - [emmanuelle.sabot@ens.fr](mailto:emmanuelle.sabot@ens.fr)  
**Frank DEBIÉ** (Géostratégie) - Tél. +33 1 44 32 29 92 - [franck.debie@ens.fr](mailto:franck.debie@ens.fr)  
**Magali REGHEZZA** - Tél. +33 1 44 32 29 98 - [magali.reghezza@ens.fr](mailto:magali.reghezza@ens.fr)  
**Pauline GUINARD** - Tél. +33 1 44 32 61 93 - [pauline.guinard@ens.fr](mailto:pauline.guinard@ens.fr)

## SCIENCES SOCIALES

Florence WEBER - Tél. +33 1 43 12 62 26 - [florence.weber@ens.fr](mailto:florence.weber@ens.fr)  
 Julien BONHOMME - Tél. +33 1 43 12 62 02 - [julien.bonhomme@ens.fr](mailto:julien.bonhomme@ens.fr)  
 Blaise WILFERT-PORTAL - Tél. +33 1 43 12 37 71 - [blaise.wilfert@ens.fr](mailto:blaise.wilfert@ens.fr)

## ÉCONOMIE

Daniel COHEN - Tél. +33 1 43 12 62 08 - [daniel.cohen@ens.fr](mailto:daniel.cohen@ens.fr)  
 Mathilde VIENNOT - Tél. +33 1 43 12 62 07 - [mathilde.viennot@ens.fr](mailto:mathilde.viennot@ens.fr)  
**Mathilde VIENNOT** - Tél. +33 1 43 12 62 07 - [mathilde.viennot@ens.fr](mailto:mathilde.viennot@ens.fr)  
 Marianne TENAND (Erasmus) - Tél. +33 1 43 12 62 14 - [marianne.tenand@ens.fr](mailto:marianne.tenand@ens.fr)

## SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

François BERARD - Tél. +33 1 44 32 30 17 - [francois.berard@ens.fr](mailto:francois.berard@ens.fr)  
 Frédérique FLECK - Tél. +33 1 44 32 30 13 - [frederique.fleck@ens.fr](mailto:frederique.fleck@ens.fr)  
**Anne-Catherine BAUDOUIN** - Tél. +33 1 44 32 30 03 - [anne-catherine.baudoin@ens.fr](mailto:anne-catherine.baudoin@ens.fr)

## HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS

Anne-Françoise BENHAMOU - Tél. +33 1 44 32 20 98 - [anne-francoise.benhamou@ens.fr](mailto:anne-francoise.benhamou@ens.fr)  
 Karol BEFFA - Tél. +33 1 44 32 35 79 - [karol.beffa@ens.fr](mailto:karol.beffa@ens.fr)  
**Béatrice JOYEUX-PRUNEL** - Tél. +33 1 44 32 35 75 - [beatrice.joyeux-prunel@ens.fr](mailto:beatrice.joyeux-prunel@ens.fr)

## ÉTUDES COGNITIVES

Sharon PEPEKAMP - Tél. +33 1 44 32 26 24 - [sharon.peperkamp@ens.fr](mailto:sharon.peperkamp@ens.fr)  
 Benjamin SPECTOR - Tél. +33 1 44 32 26 62 - [benjamin.spector@ens.fr](mailto:benjamin.spector@ens.fr)  
**Benjamin SPECTOR** - Tél. +33 1 44 32 26 62 - [benjamin.spector@ens.fr](mailto:benjamin.spector@ens.fr)

## ECLA

Dorothée BUTIGIEG - Tél. +33 1 44 32 38 32 - [dorothee.butigieg@ens.fr](mailto:dorothee.butigieg@ens.fr)  
 Estelle FIGON - Tél. +33 1 44 32 38 30 - [estelle.figon@ens.fr](mailto:estelle.figon@ens.fr)  
**Michèle GHIL** - Tél. +33 1 44 32 38 89 - [michele.ghil@ens.fr](mailto:michele.ghil@ens.fr)

## SCIENCES

### BIOLOGIE

Patrick CHARNAY - Tél. +33 1 44 32 36 07 - [patrick.charnay@ens.fr](mailto:patrick.charnay@ens.fr)  
 Antoine TRILLER (dir. adjoint) - Tél. +33 1 44 32 37 20 - [antoine.triller@ens.fr](mailto:antoine.triller@ens.fr)  
**Andrea DUMOULIN** - Tél. +33 1 44 32 23 06 - [andrea.dumoulin@ens.fr](mailto:andrea.dumoulin@ens.fr)  
**Denis THIEFFRY** - Tél. +33 1 44 32 23 52 - [denis.thieffry@ens.fr](mailto:denis.thieffry@ens.fr)

### CHIMIE

Anne BOUTIN - Tél. +33 1 44 32 24 29 - [anne.boutin@ens.fr](mailto:anne.boutin@ens.fr)  
 Clotilde POLICAR (dir. adjoint) - Tél. +33 1 44 32 24 20 - [clotilde.policar@ens.fr](mailto:clotilde.policar@ens.fr)  
**Clotilde POLICAR** - Tél. +33 1 44 32 24 20 - [clotilde.policar@ens.fr](mailto:clotilde.policar@ens.fr)  
**Jérôme DELACOTTE** - Tél. +33 1 44 32 24 50 - [jerome.delacotte@ens.fr](mailto:jerome.delacotte@ens.fr)

### INFORMATIQUE

Jean PONCE - Tél. +33 1 44 32 21 69 - [jean.ponce@ens.fr](mailto:jean.ponce@ens.fr)  
 Patrick COUSOT - Tél. +33 1 44 32 20 64 - [patrick.cousot@ens.fr](mailto:patrick.cousot@ens.fr)  
**Marc POUZET** - Tél. +33 1 44 32 21 66 - [marc.pouzet@ens.fr](mailto:marc.pouzet@ens.fr)

### MATHÉMATIQUES

Olivier DEBARRE - Tél. +33 1 44 32 20 44 - [olivier.debarre@ens.fr](mailto:olivier.debarre@ens.fr)  
 Claude VITERBO - Tél. +33 1 44 32 20 87 - [claude.viterbo@ens.fr](mailto:claude.viterbo@ens.fr)  
**Olivier DEBARRE** - Tél. +33 1 44 32 20 44 - [olivier.debarre@ens.fr](mailto:olivier.debarre@ens.fr)

### PHYSIQUE

Werner KRAUTH - Tél. +33 1 44 32 33 59 - [werner.krauth@ens.fr](mailto:werner.krauth@ens.fr)  
 Olivier ABILLON - Tél. +33 1 44 32 33 14 - [olivier.abillon@ens.fr](mailto:olivier.abillon@ens.fr)  
**Frédéric CHEVY** - Tél. +33 1 44 32 20 19 - [frederic.chevy@ens.fr](mailto:frederic.chevy@ens.fr)

## GÉOSCIENCES

**Eric CALAIS** - Tél. +33 1 44 32 22 17 - [eric.calais@ens.fr](mailto:eric.calais@ens.fr)

**Sabrina SPEICH** - Tél. +33 1 44 32 22 48 - [sabrina.speich@ens.fr](mailto:sabrina.speich@ens.fr)

**Sabrina SPEICH** - Tél. +33 1 44 32 22 48 - [sabrina.speich@ens.fr](mailto:sabrina.speich@ens.fr)

## ÉTUDES COGNITIVES

**Sharon PEPEKAMP** - Tél. +33 1 44 32 26 24 - [sharon.peperkamp@ens.fr](mailto:sharon.peperkamp@ens.fr)

**Benjamin SPECTOR** - Tél. +33 1 44 32 26 62 - [benjamin.spector@ens.fr](mailto:benjamin.spector@ens.fr)

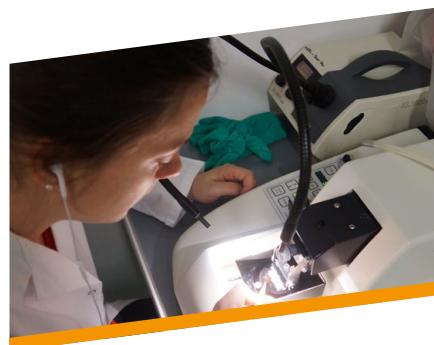
**Benjamin SPECTOR** - Tél. +33 1 44 32 26 62 - [benjamin.spector@ens.fr](mailto:benjamin.spector@ens.fr)

[Directeur de département](#) | [Directeur des études](#) | [Correspondant D.R.I](#)

Dans chaque département se trouve un correspondant DRI (Direction des Relations Internationales). Tout étudiant étranger doit obligatoirement se présenter à l'un des deux correspondants de son département ; il doit aussi se présenter aux enseignants dont le sujet de recherches rejoint leurs préoccupations intellectuelles. Les étudiants étrangers et pensionnaires étrangers peuvent suivre les cours qui les intéressent et les valider, avec l'accord de leur université d'origine et dans le cadre de leur diplôme.

Par ailleurs, tout normalien élève ou étudiant, français ou étranger, de l'école doit obligatoirement se choisir un tuteur parmi les enseignants de son département (cela ne concerne toutefois pas les pensionnaires étrangers). Il doit aussi remplir chaque semestre un contrat d'études sur l'application en ligne nommée GPS.

Le Service des admissions et des études s'occupe des relations avec la préfecture, notamment en ce qui concerne l'obtention des visas et des titres de séjour.



## / RAPPEL DES AVANTAGES ACCORDÉS AUX PENSIONNAIRES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

- Accès libre à tous les cours et séminaires de l'ENS. Les étudiants ont également la possibilité de s'inscrire dans une université française. Il leur faut donc contacter directement les universités choisies.
- Encadrement académique (appelé *tutorat*). Chaque étudiant de l'ENS doit impérativement être encadré par un tuteur. Les étudiants et pensionnaires étrangers doivent contacter à leur arrivée le correspondant DRI de leur département afin d'être orientés vers un tuteur.
- Accès à la Bibliothèque de Lettres et aux bibliothèques de départements, après avoir rempli le formulaire d'inscription destiné aux bibliothèques.
- Accès aux équipements informatiques (chambres câblées, adresse électrique, salle d'informatique).
- Accès aux activités culturelles, artistiques et sportives organisées par l'association des élèves.
- Accès au restaurant des élèves.



# /LIEUX D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN DEHORS DE L'ENS

À titre indicatif, voici une liste non exhaustive d'établissements où les normaliens peuvent suivre des cours, des conférences et des séminaires ou effectuer des recherches. Les informations telles que le programme détaillé des cours et les horaires des bibliothèques sont disponibles auprès de chaque établissement concerné.

## UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Paris I (Panthéon-Sorbonne)

12 place du Panthéon  
Paris 75005  
(droit, économie, sciences humaines)  
[www.univ-paris1.fr](http://www.univ-paris1.fr)

### Paris II (Panthéon Assas)

12 place du Panthéon  
Paris 75005  
(droit, économie, sciences sociales)  
[www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr)

### Paris III (Sorbonne Nouvelle)

17 rue de la Sorbonne  
Paris 75005  
(lettres et sciences humaines)  
[www.univ-paris3.fr](http://www.univ-paris3.fr)

### Paris IV (Sorbonne)

1 rue Victor Cousin,  
Paris 75005  
(lettres et sciences humaines)  
[www.paris4.sorbonne.fr](http://www.paris4.sorbonne.fr)

Paris V (Université René Descartes)  
12 rue de l'École de Médecine, Paris 75005  
(médecine, pharmacie, sciences et sciences humaines)  
[www.univ-paris5.fr](http://www.univ-paris5.fr)

Paris VI (Université Pierre et Marie Curie)  
4 place Jussieu  
Paris 75005  
(sciences)  
[www.umpc.fr](http://www.umpc.fr)

Paris VII (Université Denis Diderot)  
2 place Jussieu  
Paris 75005  
(lettres, sciences humaines et sciences)  
[www.diderotp7.jussieu.fr](http://www.diderotp7.jussieu.fr)

Paris VIII (Université Vincennes Saint-Denis)  
2 rue de la Liberté  
Saint-Denis (93)  
(lettres et sciences humaines)  
[www.univ-p8.fr](http://www.univ-p8.fr)

Paris IX (Paris Dauphine)  
place du Maréchal de Lattre de Tassigny,  
Paris 75016  
(économie et gestion)  
[www.dauphine.fr](http://www.dauphine.fr)

Paris X (Nanterre)  
200 avenue de la République  
Nanterre (92)  
(droit, lettres et sciences humaines)  
[www.u-paris10.fr](http://www.u-paris10.fr)

Paris XI (Université Paris Sud)  
15 rue Georges Clemenceau  
Orsay (91)  
(sciences)  
[www.u-psud.fr](http://www.u-psud.fr)

Paris XII (Val-de-Marne)  
61 avenue du Général de Gaulle  
Créteil (94)  
(lettres, sciences humaines et sciences sociales)  
[www.univ-paris12.fr](http://www.univ-paris12.fr)

Paris XIII (Paris Nord)  
avenue Jean-Baptiste Clément  
Villetaneuse (93)  
[www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr)

Collège de France  
11 place Marcelin Berthelot  
Paris 75005  
[www.college-de-France.fr](http://www.college-de-France.fr)

Collège International de Philosophie  
1 rue Descartes  
Paris 75005  
[www.ci-philo.asso.fr](http://www.ci-philo.asso.fr)

EHESS (École des Hautes Études en Sciences Sociales)  
54 bd Raspail  
Paris 75006  
[www.ehess.fr](http://www.ehess.fr)

EPHE (École Pratique des Hautes Études)  
45-47 rue des Écoles  
Paris 75005  
[www.ephe.sorbonne.fr](http://www.ephe.sorbonne.fr)

École Nationale des Chartes  
19 rue de la Sorbonne  
Paris 75005  
[www.enc.sorbonne.fr](http://www.enc.sorbonne.fr)

Institut catholique de Paris  
(université privée)  
21 rue d'Assas  
Paris 75006  
[www.icp.fr](http://www.icp.fr)

Sciences Po (Institut d'études politiques et Fondation)  
27 rue Saint Guillaume  
Paris 75007  
[www.sciences-po.fr](http://www.sciences-po.fr)

INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales)  
2 rue de Lille  
Paris 75007  
[www.inalco.fr](http://www.inalco.fr)

## BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES

**American Library in Paris**  
10 rue du Général Camou, Paris 75007

**Archives nationales**  
60 rue des Francs-Bourgeois, Paris 75003

**Bibliothèque Forney**  
1 rue du Figuier, Paris 75004  
(beaux-arts)

**Bibliothèque de l'IEP - Sciences Po**  
27 rue Saint Guillaume, Paris 75007

**Bibliothèque de l'INHA (Institut national d'histoire de l'art)**  
4 rue Vivienne, Paris 75002

**Bibliothèque Mazarine (Institut de France)**  
23 quai de Conti, Paris 75006

**Bibliothèque de la MSH (Maison des sciences de l'homme)**  
54 bd Raspail, Paris 75006

**BNF (Bibliothèque nationale de France)**  
11 quai François Mauriac, Paris 75013

**BNF**  
58 rue de Richelieu, Paris 75002  
(cartes et plans, estampes, manuscrits, médailles, musique)

**BNF**  
1 rue Sully, Paris 75004  
(arts et spectacles)

**BPI (Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou)**  
19 rue Beaubourg, Paris 75004

**Bibliothèque Sainte-Geneviève**  
10 place du Panthéon, Paris 75005

**Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français**  
54 rue des Saints-Pères, Paris 75007

**Bibliothèque de la Sorbonne**  
1 rue Victor Cousin, Paris 75005

**Bibliothèque de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)**  
7 place de Fontenoy, Paris 75007

**IRHT (Institut de recherche et d'histoire des textes)**  
40 avenue d'Iéna, Paris 75016

## / FICHES PRATIQUES

# LA RENTRÉE EN SEPTEMBRE

Nous sommes très heureux de vous accueillir pendant votre séjour à Paris, que nous souhaitons rendre profitable et agréable grâce aux renseignements que vous trouverez dans ce petit guide.

La rentrée administrative pour les *normaliens élèves et étudiants et normaliens de la Sélection internationale* est fixée au **mercredi et jeudi 3 et 4 septembre 2015**.

La rentrée administrative pour les *pensionnaires étrangers, auditeurs étrangers et étudiants ERASMUS* est fixée au **lundi 14 septembre 2015**.

L'inscription se fera pour ces étudiants le **lundi 14 septembre aux horaires suivants :**

- 8h30-11h : étudiants logés à Ulm
- 11h30-15h00 : étudiants logés à Jourdan
- 15h-16h00 : étudiants logés à Montrouge
- 16h00-17h30 : étudiants ERASMUS et externes

NB : Les 3 sites d'hébergement (Ulm, Jourdan, Montrouge) ouvrent leurs portes à partir du **lundi 1er septembre**. Il est donc possible d'arriver à partir de cette date à condition de signaler d'avance votre arrivée par courrier électronique à l'adresse suivante : [hebergement@ens.fr](mailto:hebergement@ens.fr) et à [claire.gacioch@ens.fr](mailto:claire.gacioch@ens.fr).

La clé de votre chambre sera déposée au bureau d'accueil de votre internat.

## ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- **Premier semestre** : du 28 septembre au 9 janvier
- **Vacances de la Toussaint** : semaine du 26 octobre
- **Vacances de Noël** : du 19 décembre au 03 janvier 2016
- **Deuxième semestre** : du 25 janvier au 14 mai
- **Vacances d'hiver** : semaine du 29 février
- **Vacances de printemps** : une semaine entre le 16 avril et le 2 mai
- **Congés d'été** : dates variables, fin juin ou début juillet



# AVANT D'ARRIVER : POUR LES NOUVEAUX ENTRANTS

## / FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

### TITRE DE SÉJOUR

Les dossiers de demande pour obtenir le titre de séjour sont établis au cours d'une réunion organisée à l'École par le SAE (Service des Admissions et des Études).

Depuis la rentrée universitaire 2003, **tout étudiant qui se voit délivrer son premier titre de séjour devra s'acquitter du versement d'une taxe de 58€** (susceptible d'augmenter) et devra passer obligatoirement **une visite médicale demandée par la préfecture**. Le versement doit être effectué le jour où le titre est accordé à l'étudiant, soit environ un mois et demi après la rentrée.

En cas de renouvellement du titre de séjour établi par le Service des Admissions et Etudes, vous devrez vous acquitter d'**une taxe de 50 €** directement à la préfecture, lors du retrait de celui-ci.

NB : Une carte de séjour biométrique est mise en place depuis juin 2013. Une empreinte digitale vous sera demandée pour sa création.



### VISAS

Les ressortissants des pays de l'Union européenne et de la Confédération Helvétique n'ont pas besoin de visa. En outre, en application de la loi du 26 novembre 2003, ils n'ont plus besoin de titre de séjour.

Les étudiants arrivant d'un autre pays doivent impérativement solliciter un visa d'étudiant de long séjour de type D (**CESEDA R311-3 6°**) auprès du Consulat de France dans leur pays d'origine ou de résidence. Le consulat vous remettra un VLSTS, ainsi qu'une demande d'attestation OFII que vous apporterez au Service des Admissions et Études lors de votre inscription. (Présenter au consulat la lettre envoyée par la Direction des Relations Internationales de l'ENS).

### POSTE D'ASSISTANT DE LANGUE

Si vous avez l'intention de demander un poste d'assistant dans une école ou un lycée (ce qui est parfois le cas dans les échanges avec des universités anglo-saxonnes), il faut vous adresser à l'Ambassade de France de votre pays, et y demander un **visa d'assistant de langue que vous présenterez, à votre arrivée, au bureau de la Scolarité qui prendra en charge les démarches à effectuer**.

Nous vous rappelons que votre premier salaire ne vous sera versé qu'un à trois mois après votre prise de fonction.

## /QUELS DOCUMENTS DEVREZ-VOUS APPORTER ?

Nous vous remercions d'apporter les documents suivants qui seront transmis au SAE :

- Passeport
- Extrait de naissance (sauf pour les ressortissants de l'Union européenne) : impérativement traduit en français et certifié conforme par un organisme officiel (doivent y figurer obligatoirement le nom et les prénoms des parents).
- Visa de séjour : le visa qui est apposé sur votre passeport doit être un visa d'étudiant de long séjour de type D ou un visa d'assistant de langue (unique-ment pour les lecteurs et assistants de langue). Dès votre arrivée en France, l'ENS se charge de l'obtention du titre de séjour. Ce dernier est obligatoire sauf pour les ressortissants des pays de l'Union européenne ou de la Suisse.
- Documents remis par le Consulat de France (OFII)
- Attestation d'attribution de bourse ou de ressources familiales ou personnelles (traduit en français)
- Photos d'identité récentes et parfaitement ressemblantes : en prévoir au moins 4 (de face, tête nue, sur fond blanc, format 3,5 x 4,5 cm).
- Lettre(s) de recommandation de votre université

UNIQUEMENT pour l'inscription au Diplôme de l'ENS et/ou dans une université, il est impératif de fournir :

- les originaux des diplômes (études secondaires et études universitaires)
- leurs photocopies certifiées conformes par un organisme qualifié
- leur traduction en français assermentée.
- les relevés de notes correspondants.
- leur traduction en français assermentée.



## /ASSURANCES TRÈS IMPORTANT !

### ASSURANCE SANTÉ

- Indispensable SAUF pour les Boursiers du Gouvernement français.
- **Vous devez souscrire une assurance dans votre pays (assurance universitaire ou familiale), AVANT votre départ.**
- Faites-vous confirmer les modalités de prise en charge et de remboursement, notamment s'il existe une convention entre la France et votre pays. **N'oubliez pas d'en apporter le justificatif traduit en français.**

NB : En cas d'impossibilité de souscription dans votre pays, vous pouvez vous inscrire exceptionnellement à la Sécurité sociale française **à condition de vous inscrire à un diplôme dans une université parisienne (age requis : moins de 28 ans)**. Les étudiants européens sont exemptés de ces formalités.

### RESPONSABILITÉ CIVILE

Il est OBLIGATOIRE de souscrire une assurance couvrant les risques d'accident (et d'incendie, etc...). Vous devez le faire le jour de votre inscription à l'ENS.



# PROCÉDURES POUR LES ÉTUDIANTS ERASMUS

## / AVANT D'ARRIVER

Le coordinateur scientifique de l'accord ou le correspondant de la Direction des Relations internationales reçoit les candidatures ERASMUS au printemps pour un séjour au 1<sup>er</sup> semestre (**date limite 30 avril**) et à l'automne pour un séjour au 2<sup>e</sup> semestre (**date limite 30 octobre**).

Le coordinateur scientifique de l'accord ou le correspondant de la Direction des Relations internationales valide les candidatures auprès de la Direction des Relations internationales. Il a **jusqu'au 30 mai** pour un séjour au 1<sup>er</sup> semestre et **jusqu'au 30 novembre** pour un séjour au 2<sup>e</sup> semestre.

## / À VOTRE ARRIVÉE

À son arrivée, l'étudiant ERASMUS se présente :

- Au Service des Admissions et Études afin de valider son inscription administrative.
- À la Direction des Relations internationales pour faire signer son attestation de présence ; une permanence sera organisée par la DRI, l'étudiant sera informé du jour et de l'heure par mail. L'étudiant ERASMUS doit aussi prendre contact avec le coordinateur scientifique de l'accord ou avec le correspondant de la Direction des Relations internationales pour finaliser son programme d'études.

## / AVANT DE PARTIR

Une semaine avant son départ, l'étudiant ERASMUS doit se présenter à la Direction des Relations Internationales afin qu'un récapitulatif des enseignements suivis (notes et ECTS) lui soit remis en conformité avec les mails reçus des professeurs, à l'attention de son université d'origine.



# COMMENT VENIR À L'ÉCOLE

## /DEPUIS LES AÉROPORTS /DEPUIS PARIS

### DE ROISSY

Prenez le RER ligne B et descendez :

- pour le 45 rue d'Ulm : à la station Luxembourg
- pour le 48 boulevard Jourdan : à la station Cité universitaire
- pour le 1 rue Maurice Arnoux à Montrouge : ligne 4 du métro, arrêt Mairie de Montrouge

### DE ORLY

Prenez l'ORLYBUS et :

- pour le 45 rue d'Ulm : descendre à Denfert-Rochereau (terminus), puis prendre le RER B jusqu'à la station Luxembourg ou le bus n° 38 jusqu'à l'arrêt Auguste Comte.
- pour le 48 boulevard Jourdan : descendre à l'arrêt Tombe Issoire (en face du n° 48)
- pour Montrouge : descendre au 48 boulevard Jourdan (arrêt Tombe Issoire), puis suivre le chemin indiqué pour les étudiants arrivant de ROISSY (voir ci-dessus).

Les différents sites sont desservis par les transports en commun suivants :

### 45 RUE D'ULM

- Bus 38 : Arrêt Auguste Comte
- Bus 21 et 27 : Arrêt Feuillantines
- Bus 89 et 84 : Arrêt Panthéon Mairie du 5<sup>e</sup>
- RER B : Station Luxembourg

### 48 BOULEVARD JOURDAN

- Tramway T3 : Arrêt Montsouris
- Bus 28, 38 et 68 : Arrêt Porte d'Orléans
- Metro ligne 4 : Station Porte d'Orléans
- RER B : Station Cité Universitaire

### 1 RUE MAURICE ARNOUX, MONTROUGE

- Tramway T3 : Arrêt Jean Moulin
- Metro ligne 4 : Station Mairie de Montrouge



## /VOTRE ARRIVÉE À L'INTERNAT

Prévenez d'avance votre responsable d'accueil de la date et de l'heure approximative de votre arrivée aux adresses suivantes :

- Par e-mail: [hebergement@ens.fr](mailto:hebergement@ens.fr)
- Au choix, selon l'internat où vous êtes logés :

### JOURDAN

Tél. +33 1 43 13 61 56

### ULM

Tél. +33 1 44 32 32 42  
Fax. +33 1 44 32 30 10

### MONTROUGE

Tél. +33 1 58 07 65 10  
Fax. +33 1 58 07 50 80

Enfin, en cas de besoin, vous pouvez aussi contacter la responsable du Service logistique pour les trois sites mentionnés :

M<sup>me</sup> Isabelle PORTE - Tél. +33 1 43 13 61 00

### HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX

9h00-12h00

14h00-17h00

du lundi au vendredi inclus

En dehors des horaires indiqués, vous trouverez la clé de votre chambre à l'accueil du 45 rue d'Ulm, du 48 boulevard Jourdan ou du 1 rue Maurice Arnoux à Montrouge, à condition d'avoir informé préalablement la personne responsable de votre accueil de l'heure approximative de votre arrivée.

N'hésitez pas avant votre arrivée, à écrire à l'adresse électronique suivante, pour poser toutes sortes de question concernant votre hébergement, les dates d'ouverture des restaurants, etc. : [hebergement@ens.fr](mailto:hebergement@ens.fr)

## L'HÉBERGEMENT



Seuls les normaliens élèves et les pensionnaires étrangers, ainsi que certains normaliens étudiants, peuvent bénéficier d'un logement dans l'un des trois internats de l'École, situés sur le campus d'Ulm, de Jourdan ou de Montrouge. La redevance est de 315 euros par mois. Certains pensionnaires étrangers ne paient pas la redevance de septembre à juin (mais ils doivent la payer s'ils souhaitent rester en juillet). Attention : les étudiants logés doivent obligatoirement souscrire à une assurance responsabilité civile et sont fortement incités à ouvrir un compte dans une banque française.

Pour les normaliens étudiants français et étrangers, l'École dispose de 60 logements à leur usage. L'attribution dans ce cas se fait sur critères de ressources lors de la sélection des dossiers et à l'intersemestre (en janvier). Les étudiants occupent le logement pendant un an maximum, et sont logés soit dans une chambre située sur l'un des trois campus de l'école ou dans un studio d'une résidence du Crous. Par ailleurs, il est toujours possible pour l'École de trouver une solution d'hébergement au cours de l'année, en fonction de l'urgence. Les étudiants concernés doivent dans ce cas se signaler auprès du directeur des études du département.

Les étudiants qui doivent se loger à l'extérieur de l'École peuvent faire appel aux résidences universitaires du Crous (la demande doit être faite en mars-avril de l'année universitaire précédant la rentrée de septembre), dans des résidences étudiantes privées ou dans un logement privé. Les étudiants concernés peuvent consulter sur le site de l'École le vadémécum du logement, qui pourra les aider à éviter les pièges et à trouver un logement qui leur convienne. Les étudiants étrangers doivent fournir leur titre de séjour (d'une durée supérieure à quatre mois) dès qu'ils l'obtiennent.

## /ACCUEIL À L'ÉCOLE

- Les internats de l'École sont fermés pendant les vacances d'été. L'accueil n'y est donc possible qu'à **compter du 1<sup>er</sup> septembre** pour les 3 internats. Attention, **l'accueil n'est pas assuré le week-end**.
- Les étudiants internationaux bénéficiant d'une bourse d'accueil de leur université d'origine couvrant les frais d'hébergement doivent **IMPÉRATIVEMENT libérer leur chambre le 30 juin 2016**. S'ils sont présents uniquement pour le semestre 1, la chambre devra être libérée au plus tard le 15 février 2016.
- Seuls les élèves et les étudiants internationaux autorisés peuvent résider à l'internat. Tout incident ou accident, dont une personne étrangère à l'internat peut être l'auteur ou la victime, est donc susceptible d'engager la responsabilité du pensionnaire qui l'aurait accueillie.

### REMISE DE LA CLÉ DE VOTRE CHAMBRE

Lors de votre arrivée en journée (et en semaine), passez à la loge d'accueil de l'internat (Ulm, ou Jourdan, ou Montrouge), où l'on vous remettra votre clé et où l'on vous donnera tous les renseignements pratiques.



## /ÉQUIPEMENT MATÉRIEL

Aucune difficulté ne vous sera faite, en principe, pour l'introduction en France d'objets personnels. Toutefois, pour éviter tout problème, notamment si vous apportez du matériel de valeur (photographie, vidéo, micro-informatique, etc.), munissez-vous des factures originales que vous présentez, si nécessaire, aux services de douane avec votre passeport et votre attestation d'admission à l'École.

**Si vous devez procéder à des expéditions d'objets lourds (des livres par exemple), prenez vos dispositions pour qu'ils ne parviennent pas à l'École avant le 1<sup>er</sup> septembre** : ils ne peuvent en effet pas être réceptionnés pendant les vacances scolaires. Merci de noter qu'aucun colis ne peut être stocké : vous devrez donc impérativement être présent sur place quand vos colis arriveront.

Les chambres sont meublées (mais dépourvues de réfrigérateur individuel). **Les draps et le linge de toilette ne sont pas fournis**. Une couverture est disponible sur demande au service Logistique.

Toutes les chambres sont câblées (accès Internet, e-mail) : renseignez-vous auprès des délégués des élèves ou au service informatique : [cri@ens.fr](mailto:cri@ens.fr)

Si vous constatez à votre arrivée que quelque chose ne va pas dans votre chambre, signalez-le directement au service d'accueil ou par mail à l'adresse suivante : [hebergement@ens.fr](mailto:hebergement@ens.fr) ou [logistique@ens.fr](mailto:logistique@ens.fr)

## /ÉQUIPEMENTS À VOTRE DISPOSITION SUR LES DIFFÉRENTS SITES

### ULM

- Machines à laver, séchoirs
- Cuisines : réfrigérateurs, plaques chauffantes et mini-four (la vaisselle et la batterie de cuisine, casseroles, etc. ne sont pas fournies)
- Cafétaria
- Bibliothèques (Bibliothèque des Lettres et Bibliothèques des Départements)
- Salle d'informatique (PC, Macintosh et stations sous UNIX)
- Bédéthèque (bandes dessinées)
- Gymnase

### JOURDAN

- Machines à laver, séchoirs
- Cuisines (réfrigérateurs, plaques chauffantes et mini-four (la vaisselle et la batterie de cuisine, casseroles, etc. ne sont pas fournies)
- Cafétaria (et journaux)
- Salle de micro-ordinateurs, PC, Macintosh, stations UNIX
- Installations sportives à la Cité universitaire
- Salle de télévision
- Pianos

### MONTROUGE

- Machines à laver, séchoirs
- Cuisines équipées à chaque étage, permettant de préparer petit déjeuner et repas simples
- Bibliothèque scientifique

# VIE PRATIQUE

## / LES REPAS

L'ENS dispose de deux restaurants, familièrement appelées *pôt*, l'une située sur le campus d'Ulm, l'autre sur le campus de Jourdan. Le repas coûte **3,80 euros** pour tous les étudiants, quel que soit leur statut.

Les deux restaurants sont ouverts le midi de 11h50 à 14h00 ; quant au soir, seul le restaurant d'Ulm est ouvert, de 18h15 à 19h30.

Le matin, le restaurant d'Ulm sert un petit déjeuner à **1,70 euros**, de 7h30 à 9h20.



## IMPORTANT !

Il est impératif de passer au service Logistique pour obtenir une carte multifonction, qui donne accès aux bâtiments et aux restaurants, et pour figurer dans l'annuaire - en effet, l'école décline toute responsabilité en cas de problème avec une personne non référencée dans l'annuaire. Par ailleurs, toute personne nouvellement arrivée à l'école doit s'adresser au préalable au Centre de ressources informatiques (le CRI) afin de pouvoir accéder au réseau internet de l'école.

## / COURRIER ET E-MAILS

Tous les étudiants de l'école ont un casier sur le site d'Ulm (entre la salle dite *salle informatique* et la bédéthèque). C'est dans ce casier que l'administration dépose les formulaires à retourner au service de la scolarité.

L'école communique beaucoup par mail. Tous les étudiants de l'école doivent obtenir, dès le jour de la rentrée, une adresse mail sous la forme suivante : [prenom.nom@ens.fr](mailto:prenom.nom@ens.fr). L'administration et les départements communiquent essentiellement par courriel, il convient de regarder très régulièrement sa boîte mail.

Il est important de la consulter régulièrement dans la mesure où l'ENS vous y fera parvenir des messages, individuels ou collectifs. A noter que dans le cas contraire, celui-ci s'annulera automatiquement.

## /LA BANQUE

Il vous sera vraisemblablement nécessaire d'ouvrir un compte en France.

Les banques possèdent en général un réseau dense d'agences à Paris et en province. Vous pourrez librement ouvrir un compte de *non résident*, sans formalités particulières. Si la banque de votre pays a une agence à Paris, l'ouverture du compte et le transfert d'argent seront sans doute plus rapides qu'ailleurs. Enfin, une carte bancaire internationale peut vous être utile dans la mesure où elle vous permet de retirer facilement de l'argent.



## /LES TRANSPORTS

Si vous avez moins de 26 ans, vous pouvez bénéficier de nombreuses réductions (Carte jeune, billets BIGE, Carte Inter-Rail). Renseignez-vous auprès de la SNCF ou d'Air France sur la possibilité de bénéficier de ces tarifs réduits.

Si vous comptez effectuer plusieurs déplacements en France ou en Europe, **renseignez-vous dans votre pays** auprès d'une agence spécialisée sur les conditions d'utilisation de la carte Euro-pass.

### FOR TRANSPORT IN PARIS

2 systèmes sont proposés :

- Pour les - de 26 ans : **Carte Imagine R** (environ 300 € / par an), elle vous permet de voyager librement sur les réseaux de la RATP ( métro, bus) et le réseau urbain du RER (RATP et SNCF).
- Pour les + de 26 ans : **Carte Navigo** (environ 700 € / par an, payés par prélèvements mensuels sur votre compte bancaire), elle vous permet de voyager librement sur les réseaux de la RATP ( métro, bus) et le réseau urbain du RER (RATP et SNCF).

Vous pouvez aussi utiliser des tickets qui se vendent à l'unité (environ 2 €) ou par carnet de 10 (environ 14 €).

Le **métro** circule à partir de 5h du matin jusqu'à 1h 15 de la nuit (désormais jusqu'à 2h15 de la nuit tous les samedis). Généralement le **RER** fonctionne jusqu'à 0h30 ou 1h de la nuit. En revanche, de nombreux **bus** cessent de circuler après 20h30 ; certaines lignes fonctionnent cependant le soir et la nuit, d'autres le dimanche. Renseignez-vous !

LA VIE  
À L'ÉCOLE

## /ACCUEIL ADMINISTRATIF

Veuillez prendre contact, dès votre arrivée, avec la cellule internationale du Service des Admissions et des Études : [sae@ens.fr](mailto:sae@ens.fr) ou +33 1 44 32 28 03

À votre arrivée, passez au SAE, 45 rue d'Ulm, le **vendredi 11 ou le lundi 14 septembre** (mais en aucun cas le week-end), pour régler quelques points administratifs et recevoir divers documents.

- Remise du **cartable de l'École** contenant toutes les informations utiles sur les cours et la vie à l'École.
- Remise de la **carte multifonctions** de l'ENS.
- Préparation du dossier pour l'obtention du **titre de séjour**.
- Délivrance d'une **attestation de logement** (nécessaire, par exemple, pour l'ouverture d'un compte bancaire).
- Inscription au **courrier électronique de l'ENS** : OBLIGATOIRE. Merci de consulter celui-ci régulièrement tout au long de l'année : [prénom.nom@ens.fr](mailto:prénom.nom@ens.fr). Dans le cas contraire, celui-ci s'annulera automatiquement.
- Ouverture d'un **compte bancaire en France**.

## /LE COF (COMITÉ D'ORGANISATION DES FÊTES)

### À VOTRE ARRIVÉE EN SEPTEMBRE

Vous serez confié à un parrain ou une marraine qui vous fera découvrir tout ce qu'il y a à savoir sur l'ENS.

### WEEK-END D'INTÉGRATION : LE MEGA

Le COF organise la 3<sup>ème</sup> semaine de septembre une sortie touristique de trois jours dans une région de France afin de favoriser les échanges entre tous les nouveaux venus à l'École.

Le cadre d'étude à l'école est très stimulant, de par ses bibliothèques en accès libre, ses nombreuses conférences sur des sujets très divers, sans oublier multiples clubs étudiants et activités gérés par l'association des élèves ! Pour vous informer, consultez les panneaux d'affichage, lisez le Bocal (le journal des élèves) et assistez au *pot de rentrée* organisé à Ulm en début d'année.

### SEMAINE DE RENTRÉE

Au début de chaque année universitaire, l'École organise deux semaines d'information destinées aux élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> année. Ne manquez pas d'y assister, vous apprendrez beaucoup de choses sur les enseignements et la vie à l'École. Sont prévues des conférences, des visites de départements, de laboratoires et de bibliothèques qui sont obligatoires.

→ [www.cof.ens.fr](http://www.cof.ens.fr)

**Bienvenue à l'École  
Normale Supérieure !**



École normale supérieure - 45 rue d'Ulm, 75005 Paris  
Tél. +33 1 44 32 30 00 - Fax. +33 (0)1 44 32 20 99 - com@ens.fr

[www.ens.fr](http://www.ens.fr)

